Rapport annuel d'activités

16-17

CÉGEP
ÉDOUARD
MONTPETIT

Table des matières

Mot du président du conseil d'administration et du directeur général page 3

Faits saillants selon le *Plan stratégique 2012-2017*

Mise en contexte page 4

ORIENTATION 1 - Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes page 5

ORIENTATION 2 - Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail page 7

ORIENTATION 3 - Offrir aux étudiants jeunes et adultes un milieu d'études et de vie accueillant et stimulant page 9

ORIENTATION 4 - Assurer un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant page 10

ORIENTATION 5 - Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep page 12

Autres faits saillants

Prix, événements et distinctions page 14

Soutien à la réussite scolaire des étudiants ayant des besoins particuliers et des étudiants en situation de handicap page 15

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État page 15

Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2017 page 16

Quelques statistiques sur le Cégep

Population étudiante page 17

Nombre de diplômes décernés page 18

Données de fréquentation du Centre sportif page 18

Rendement scolaire page 18

Portrait des ressources humaines page 19

Nous joindre page 21

Annexe page 22

Mot du président du conseil et du directeur général du Cégep

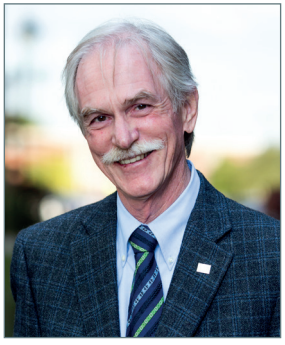

Paul St-Onge
président du Conseil d'administration

Sylvain Lambert
directeur général du Cégep

Un bilan stratégique qui fait écho à la vitalité d'Édouard!

L'année qui se termine marque un tournant important dans la vie de notre établissement, alors que prend fin cette année le *Plan stratégique 2012-2017*. À l'heure des bilans, tout le personnel peut se féliciter d'avoir contribué à l'atteinte des 28 objectifs stratégiques. Ce succès collectif repose en grande partie sur le dynamisme et l'engagement de ses membres qui font d'Édouard un lieu d'apprentissage, de création et d'innovation !

Une formation en constante évolution

Dans un souci d'innovation et d'amélioration continue, le Cégep a investi des efforts soutenus pour bonifier l'offre de services aux étudiants. Un volet pédagogique sur les drones qui serait intégré aux trois programmes techniques de l'ÉNA et l'implantation à venir d'une dynamique d'affaires axée sur les besoins de l'industrie 4.0 pour les programmes de formation continue et des services aux entreprises, sont autant de mesures déployées pour répondre aux besoins actuels de l'industrie. En ce qui concerne l'intégration scolaire, 28 projets pédagogiques ou exploratoires ont été réalisés cette année sur les deux campus en soutien à la réussite des étudiants en situation de handicap ou avec des besoins particuliers.

Un milieu de vie propice à l'apprentissage

Plus de cinq millions de dollars ont été investis en 2016-2017 pour revitaliser les infrastructures du Cégep. À l'ÉNA, la réfection de laboratoires spécialisés ainsi que l'aménagement d'un terrain de soccer en partenariat avec la Ville de Longueuil et de locaux pour accueillir les nouvelles cohortes étudiantes des Forces armées canadiennes, de même que la réfection du toit et de fenêtres au campus de Longueuil, sont parmi les réalisations qui ont contribué à façonner un environnement stimulant, propice à l'apprentissage et à l'épanouissement de la communauté collégiale.

Édouard fait rayonner son savoir-faire

Rayonner ici et ailleurs est le maître mot qui caractérise cette année. Le dynamisme d'Édouard en matière de recherche collégiale s'est illustré avec force, notamment grâce à la mise sur pied d'un Centre de recherche sur la radicalisation et les intégrismes religieux, unique au Québec, déployé en collaboration avec trois cégeps de la Montérégie. À cela s'ajoute la création du Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs qui propose un modèle novateur de consultations citoyennes dans le secteur minier au sein de municipalités du Québec.

Le rayonnement d'Édouard à l'international s'est également affirmé à maintes occasions. Pensons aux nombreux projets de coopération qui ont donné l'opportunité au Cégep de partager son savoir-faire auprès d'organisations d'Afrique et d'Amérique latine. Sans oublier le développement d'une nouvelle façon d'offrir des formations aux entreprises à l'étranger et la création de partenariats avec des institutions européennes qui contribueront à consolider ou faire valoir l'expertise du Cégep.

Enfin, c'est avec fierté qu'Édouard s'est vu récompenser d'un prix Mérite du français, décerné par l'Office québécois de la langue française, pour l'ensemble des actions déployées afin de valoriser et de promouvoir le français dans son milieu. Ces initiatives ont porté écho au sein de la communauté collégiale et même au-delà des murs du Cégep.

Vers de nouveaux sommets...

Devant le chemin parcouru, nous tenons à remercier tout le personnel et les personnes engagées envers la réussite des étudiants, dont les membres du conseil d'administration et les bénévoles qui s'impliquent au Cégep et auprès de la Fondation. Tous ont mis la main à la pâte en vue de clôturer en beauté ce cycle quinquennal.

Un bilan stratégique sera déposé au conseil d'administration en 2017-2018. Cette année de transition permettra de terminer les actions entreprises et culminera vers la création du *Plan stratégique 2018-2023*.

À l'aube de son dévoilement, nous sommes convaincus qu'ensemble, nous relèverons des défis à la hauteur de nos ambitions. Avec les grands projets structurants qui s'inscriront au *Plan stratégique 2018-2023*, Édouard affirmera haut et fort son leadership en matière d'enseignement supérieur, et son rôle clé au sein de la communauté de Longueuil.

Faits saillants selon le *Plan stratégique 2012-2017*

Mise en contexte

En juin 2015, le cégep Édouard-Montpetit a procédé à un bilan mi-parcours du *Plan stratégique 2012-2017*.

En étudiant les indicateurs de réalisation et l'ensemble des actions entreprises pour l'atteinte des 28 objectifs stratégiques, les directeurs et le Service du développement institutionnel ont dressé un état des lieux qui a ensuite été présenté au conseil d'administration.

Les objectifs stratégiques évalués ont été classés de la façon suivante :

- vert pour les objectifs en voie d'être atteints;
- jaune pour ceux qui requéraient une part plus grande de travail;
- rouge pour ceux affichant un écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif.

Le bilan mi-parcours a démontré qu'un nombre important d'objectifs stratégiques étaient en voie d'être atteints et qu'aucun n'affichait un écart important entre l'objectif initial et l'état actuel de réalisation. Il était alors estimé qu'avec la participation de tous, l'ensemble des objectifs stratégiques pourrait être atteint dans le temps imparti pour ce cycle de planification stratégique.

Pour assurer un suivi des efforts investis, l'évaluation des objectifs du plan stratégique a été ajoutée aux rapports annuels d'activités des deux dernières années, soit dans le présent document ainsi que le précédent.

Il en ressort que les objectifs stratégiques sont jugés verts en fonction des indicateurs de réalisation, sauf deux d'entre eux qui nécessitent des efforts additionnels pour augmenter le nombre ou la nature des actions entreprises, et ainsi atteindre de façon satisfaisante l'ensemble des objectifs.

L'année 2017-2018 marquera une transition, au cours de laquelle le Cégep procèdera au bilan du *Plan stratégique 2012-2017* ainsi qu'à la création, la consultation et l'adoption du *Plan stratégique 2018 -2023*. Cette année sera également consacrée à la consolidation des réussites et à l'atteinte des objectifs qui demandent encore des efforts.

À cet effet, bien que le *Plan stratégique 2012-2017* prenne techniquement fin avec ce rapport annuel d'activités et le bilan en cours, une année supplémentaire permettra d'atteindre l'ensemble des orientations qui ont été projetées, cinq ans plus tôt.

Faits saillants selon le *Plan stratégique 2012-2017*

ORIENTATION 1

Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes

Tous les objectifs stratégiques de l'orientation 1 avaient été jugés en voie d'être atteints lors du *Bilan de mi-parcours sur l'efficacité du Plan stratégique 2012-2017*, sauf celui associé à l'intégration des étudiants au collégial. Durant l'année scolaire 2016-2017, plusieurs actions dignes de mention ont été réalisées en vue de l'atteinte de l'ensemble des objectifs stratégiques.

Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

Faciliter l'intégration et l'adaptation des étudiants aux études collégiales

/ Création d'un comité dédié à la réalisation d'actions liées à la réussite, formé de membres de la Commission des études, de la Direction des études et de la Direction des affaires étudiantes et communautaires (CÉ-DÉ-DAEC) .
  - Production d'un état des lieux et d'une typologie de toutes les activités liées à la réussite, dont celles portant sur l'accueil et l'intégration des étudiants.
  - Élaboration des critères d'admissibilité des projets de réussite déposés dans le cadre d'appel de projets, en prévision de l'année 2017-2018.

/ Bonification des *Fiches de suivi de la réussite des programmes*, afin d'assurer un suivi plus global de la mesure des indicateurs de réussite et de leur évolution dans le temps. Ces fiches seront présentées en 2017-2018 et déployées lors de la planification stratégique, à la rentrée scolaire 2018.

/ Déploiement de kiosques mobiles d'information situés à différents endroits clés du Cégep. Les professionnels ont accueilli les étudiants au début de chaque session et avant les dates d'annulation de cours afin de répondre à leurs questions.

/ Tenue des *Journées de la persévérance*, du 13 au 17 févier 2017, visant à mobiliser et sensibiliser la communauté à l'importance de l'effort, de la persévérance, des risques de décrochage scolaire et des avantages d'un diplôme
  - Ces journées ont été soulignées au Cégep par la tenue d'activités, incluant l'envoi de cartes rédigées par les membres du personnel à l'attention des étudiants afin de souligner leurs efforts ou de les encourager dans leurs études.

Promouvoir la maîtrise de la langue française

/ Obtention du prix *Mérite du français au travail, dans le commerce et dans les technologies de l'information*, catégorie *Organisation d'au moins 100 employés, volet Promotion de la langue française*, décerné par l'Office québécois de la langue française. Ce prix vise à mettre en lumière les différentes actions pour valoriser le français auprès du corps professoral et des étudiants. Parmi celles-ci, soulignons les efforts déployés par le Cégep pour parfaire les compétences linguistiques des étudiants et des membres de son personnel grâce à :
  - La réalisation de capsules vidéo et de chroniques mettant de l'avant plusieurs membres du personnel et personnalités, dont des auteurs et des représentants d'ordres professionnels. Ces contenus ont été ajoutés tout au long de l'année dans la section *Le français s'affiche,* du site Web du Cégep.
  - La tenue de conférences afin de susciter les échanges sur la place du français, animées par des auteurs, des linguistes, des sociologues et des représentants d'entreprises du secteur de l'aéronautique.
  - L'aménagement de la bibliothèque afin de réaliser des activités de littérature et d'écriture tout au long de l'année.

/ Tenue au printemps, à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), de l'*Intercaf* réunissant les responsables des Centres d'aide en français (CAF) des différents collèges du Québec.

/ Exploration de mesures de dépistage et de soutien pour les étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle. Des actions seront inscrites en ce sens au nouveau plan de travail du comité de la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF).

Faits saillants selon le *Plan stratégique 2012-2017*

ORIENTATION 1

Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes (suite)

/ Mise en place d'une stratégie pour mieux répondre aux besoins d'un groupe d'étudiants de la formation continue éprouvant des difficultés en français : projet pilote pour évaluer leurs compétences linguistiques et offrir une aide adaptée en fonction des résultats obtenus.

/ Ajout d'un groupe de francisation, portant le total à quatre.

Valoriser l'étude et la rigueur dans une démarche vers l'excellence

/ Élaboration de mécanismes de suivi destinés à la mise en œuvre de la nouvelle *Politique d'évaluation des apprentissages* (PIEA, 2015) dans le cadre du travail d'amélioration continue inscrit au plan d'action du *Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité*.

- Parmi les mécanismes, on retrouve un nouveau gabarit pour les plans de travail et les bilans des départements d'enseignement, un suivi effectué par le Service des programmes quant aux dérogations accordées à la PIEA et un nouveau mécanisme d'échantillonnage et de vérification des plans de cours.

Soutenir les pratiques et les initiatives pédagogiques variées et pertinentes des enseignants et des départements

/ Sur le plan des infrastructures, suivi exhaustif effectué auprès des départements et des services suite au dépôt de demandes de *Mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque* (MAOB). Entre autres :

- Techniques de denturologie : réaménagement du magasin afin d'en améliorer l'efficacité;
- Techniques de prothèses dentaires : achat de deux numériseurs et implantation de la *Conception et fabrication assistée par ordinateur* (CFAO);
- Techniques d'hygiène dentaire : remplacement du laveur-décontaminateur;
- Techniques d'orthèses visuelles : aménagement d'une porte entre deux laboratoires afin de pouvoir accueillir des groupes plus nombreux dès l'automne 2017;
- Programme préuniversitaire en Arts, lettres et communication: présentation des productions théâtrales au Studio-télé;
- À l'ÉNA : réfection du laboratoire de composite et des locaux de métal en feuille afin d'optimiser l'utilisation des ateliers et répondre aux besoins des Services aux entreprises pour la formation des Forces armées canadiennes;
- Travaux d'aménagement des locaux dédiés aux cours portant sur les hélicoptères;
- Réception d'un appareil *Learjet 60*, offert par Bombardier, servant de nouvelle plateforme d'enseignement dans le hangar D-60 de l'ÉNA.

/ Mise en place d'un comité des espaces à l'ÉNA afin d'améliorer l'efficacité et l'équité dans l'utilisation des classes, des ateliers et des différentes installations destinés à la formation de tous les groupes d'étudiants.

Offrir des mesures adaptées et efficaces aux étudiants ayant des difficultés scolaires ou des besoins particuliers

/ Révision et mise en ligne du *Guide d'intervention pour le personnel œuvrant auprès des étudiants en situation de handicap*, un outil de sensibilisation, d'information et de communication pour permettre à tous les intervenants d'utiliser un référentiel commun.

/ Suite à l'obtention d'un financement du Ministère, mise sur pied d'un appel de projets pédagogiques ou de type exploratoire afin de soutenir la réussite des étudiants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers (EESH- EBP). Au total, 28 projets ont été soutenus et réalisés par les départements à l'hiver 2017.

/ Toujours dans une démarche d'amélioration continue, rencontre des sous-comités de programmes dédiés à la réussite scolaire afin d'identifier les problématiques et les actions à entreprendre pour aider les étudiants à risque.

- Exemple : Par le biais du nouveau module intégré au logiciel de suivi à la réussite, la coordination du programme a invité par courriel les étudiants à risque d'échec inscrits en Sciences de la nature à participer à des ateliers de gestion du stress, des formations sur la gestion du temps ou à consulter les ressources d'aide à la réussite.

Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

ORIENTATION 2

Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail

Dans le *Bilan de mi-parcours sur l'efficacité du Plan stratégique 2012-2017*, trois objectifs de l'orientation 2 ont été jugés en voie d'être atteints. Au terme de la dernière année scolaire, il n'en restait plus qu'un seul, soit celui de favoriser le développement de la dimension interculturelle dans la formation offerte aux étudiants.

Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

Promouvoir la culture ainsi que la formation humaniste et citoyenne

/ Nombre important de projets proposés aux étudiants, en classe et sur les deux campus, afin d'assurer un contexte éducatif riche et empreint de culture. Par exemple :

- *Semaine des Arts, lettres et sciences humaines 2017* (SALSH) sur le thème *Seul(e) et ensemble*.
- Tenue d'une série de conférences *Montpetit entretien*, animées par des professeurs du Cégep et mettant en vedette des auteurs d'ici et d'ailleurs.
- Réalisation d'une exposition publique à la Galerie Zocalo présentant des œuvres sélectionnées par les étudiants de 3e session du programme Arts visuels.
- Déploiement de l'initiative *Le printemps à l'automne*, visant à prolonger la réflexion entamée durant la semaine du *Printemps de la culture* sur la question palestinienne.
- Présentation d'une conférence intitulée *Le français dans l'industrie aéronautique* (en lien avec l'objectif stratégique 1.2).

Favoriser le développement de la dimension interculturelle dans la formation offerte aux étudiants

/ Développement en cours d'un cadre de référence et d'un plan d'action visant à offrir une formation internationalisée au plus grand nombre d'étudiants possible, comme prévu à la *Politique des activités internationales* (PIAI, 2015).

- Participation de la DÉ, de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises (DFCSAE), de la DAEC ainsi que du Service du développement international et du Service du développement institutionnel à cette démarche transversale.

Améliorer la maîtrise de la langue française des étudiants

/ Adoption par tous les départements d'enseignement d'une procédure d'évaluation du français. Une compilation et une analyse de ces procédures ont permis de conclure qu'elles respectent la PIEA et la PILF.

Assurer la mise à jour des programmes de DEC, principalement au regard des profils de sortie

/ Rencontre de comités consultatifs :

- En Techniques d'hygiène dentaire : validation du comité sur l'adéquation entre la formation et le marché du travail.
- À l'ÉNA : tenue de deux rencontres du comité consultatif et création d'un sous-comité pour l'autoévaluation du programme de Techniques de génie aérospatial.

/ Participation à la commission industrielle du Centre d'adaptation de la main-d'œuvre aérospatiale au Québec (CAMAQ) pour le programme de Techniques d'avionique.

ORIENTATION 2

Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail (suite)

/ Dépôt du rapport de *Suivi de mise en œuvre du programme* (SMOPE) en Arts visuels. Le programme prendra en charge les suites du plan d'action.

/ Développement et validation de nouveaux outils de collecte de données, effectués en parallèle des évaluations des programmes de Technologie de l'électronique et de Techniques de denturologie.

Développer les services de formation continue afin de mieux répondre aux besoins des individus dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

/ Mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement pour établir une relation directe avec les entreprises et répondre rapidement à leurs besoins de main-d'œuvre qualifiée.

/ Élaboration d'une formation offerte à une entreprise dans le domaine de la métrologie, développée dans la foulée du nouveau fonctionnement agile de la DFCSAE.

/ Démarche de *Reconnaissance des acquis* (RAC) maintenant offerte en Comptabilité et finances.

Encourager le développement des projets novateurs et d'activités de recherche

/ Soutien offert à six projets pédagogiques, treize liés à la réussite et deux en recherche. Les projets de recherche doivent dorénavant prévoir l'intégration d'étudiants du Cégep.

/ Révision du formulaire de présentation de projets et des grilles d'analyse du *Guide pour l'appel de projets* en collaboration avec le comité CÉ-DÉ-DAEC. Le mécanisme de soutien comporte dorénavant quatre volets (réussite, pédagogique, adaptation technologique et recherche).

/ Accompagnement des enseignants de l'ÉNA afin d'inclure les drones dans le corpus de cours des trois programmes, notamment grâce à la mise en place d'un comité et la participation à une journée spéciale sur les drones dans le cadre de la *Semaine internationale de l'aérospatiale*.

Créer une meilleure synergie à l'interne afin d'assurer la pertinence et la qualité des programmes

/ Adoption du *Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité*, suivi de l'audit de la *Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (CEEC) et de la mise en œuvre de son plan d'action. Malgré la lourdeur de l'opération dénoncée par le conseil d'administration (CA), la rédaction du rapport d'assurance qualité et l'audit de la CEEC ont permis d'effectuer une analyse des mécanismes impliquant des acteurs clés du Cégep. Ceux-ci ont amorcé une réflexion commune et constructive quant aux améliorations à apporter pour assurer une efficacité accrue des quatre composantes soumises à l'évaluation (évaluation des programmes, évaluation des apprentissages, planification stratégique et planification liée à la réussite).

/ Validation d'un questionnaire sur la *Santé et sécurité au travail* (SST) à l'ÉNA dans le cadre du cours d'initiation à l'aéronautique, commun à tous les programmes.

/ Rencontre des répondants du *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* (SIMDUT) et des départements impliqués afin de réaffirmer l'importance de leur rôle et favoriser les échanges de bons coups.

Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

ORIENTATION 3

Offrir aux étudiants jeunes et adultes un milieu d'études et de vie accueillant et stimulant

Selon le *Bilan de mi-parcours sur l'efficacité du Plan stratégique 2012-2017*, tous les objectifs stratégiques de l'orientation 3 ont été jugés en voie d'être atteints. Les actions entreprises depuis, et qui se poursuivent, confirment l'atteinte très probable de ces objectifs au terme des cinq années du Plan.

Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

Favoriser la participation des étudiants à des activités culturelles, sportives, sociales et communautaires

/ Réalisation d'un sondage par la firme CROP portant sur la satisfaction des étudiants quant à leur passage au cégep Édouard-Montpetit. Les résultats du sondage sont parlants : les étudiants connaissent, utilisent et sont satisfaits des activités scolaires, parascolaires et périscolaires. Ces résultats seront utiles au *Bilan du Plan stratégique 2012-2017* ainsi qu'à l'analyse du milieu interne lors du prochain cycle en préparation.

/ Réalisation d'activités culturelles et artistiques au Centre d'exposition Plein sud offertes aux étudiants de la francisation (niveaux 2 et 3), avec la participation du *Programme de promotion du français lors d'activités culturelles* (PFAC 2016-2017) du Ministère de la Culture et des Communications (participant aussi à l'atteinte de l'objectif stratégique 1.2).

Améliorer la qualité des lieux d'étude, de rencontre ou de détente mis à la disposition des étudiants

/ Dépense de cinq millions de dollars afin d'améliorer les infrastructures et les lieux de rencontre et de détente mis à la disposition de la communauté collégiale.

/ Réfection de la toiture et des fenêtres au campus de Longueuil.

/ Aménagement d'un terrain de soccer à l'ÉNA en partenariat avec la Ville de Longueuil (en lien également avec l'objectif stratégique 5.1).

/ Réfection des locaux accueillant des laboratoires spécialisés à l'ÉNA.

/ Aménagement de locaux à l'ÉNA afin d'accueillir des nouveaux groupes d'étudiants des Forces armées canadiennes. Le passage de 16 à 100 étudiants dans ces cohortes a nécessité une grande collaboration pour le partage des lieux d'étude, de rencontre et de détente. L'organisation et l'accueil de ces groupes militaires ont été menés avec succès.

Faits saillants selon le *Plan stratégique 2012-2017*

ORIENTATION 4

Assurer un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant

Au terme de l'année scolaire 2015-2016, deux objectifs stratégiques présentaient un état de réalisation requérant une plus grande part de travail. Une attention particulière a été portée à ces objectifs; tous sont présentement en voie d'être atteints. Durant l'année scolaire 2016-2017, plusieurs actions dignes de mention ont été réalisées en vue de l'atteinte de l'ensemble des objectifs stratégiques.

Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

Mettre en place des mesures d'attraction du personnel

/ Bonification de l'accueil des membres du personnel d'encadrement nouvellement embauchés afin de faciliter leur intégration.

Soutenir les compétences du personnel

/ Mise en place d'un service de référence linguistique offert aux nouveaux employés ayant à réussir l'examen de français à l'embauche. En tout, 16 professeurs et trois membres du personnel non enseignant ont été accompagnés dans leur démarche, pour un total de 125 rencontres. La grande majorité d'entre eux ont réussi l'examen (en lien avec l'objectif stratégique 1.2).

/ Suivi effectué suite à la mise à jour de la formation des enseignants tel que demandé par le *Manuel de contrôle de la formation* de Transport Canada.

Assurer une gestion efficiente, responsable et équitable des ressources financières, matérielles et informationnelles

/ Mise sur pied d'un nouveau comité d'audit et des finances du CA, formé d'administrateurs experts en la matière, dont le mandat est d'aviser le conseil quant à la gestion financière et aux risques associés aux opérations financières du Cégep. Une première rencontre s'est tenue le 25 mai 2017 en prévision des recommandations pour le budget de fonctionnement 2017-2018.

/ Révision budgétaire, demandée par le CA et produite par la Direction des ressources financières et matérielles (DRFM), afin de rendre compte de l'évolution du budget et des efforts de tous les services et des directions pour réduire les dépenses.

/ Depuis août 2016, mise en place d'un nouveau mode de paiement par transfert bancaire (plutôt que par chèque). À la fin de l'année scolaire 2017, 613 fournisseurs ont été payés de manière transparente et sécuritaire.

/ Centralisation des opérations de la Direction des ressources humaines (DRH) relatives au perfectionnement individuel des professeurs. Ceci a permis de faciliter les démarches des professeurs s'inscrivant à des activités disciplinaires, pédagogiques ou liées à la formation continue.

/ Début des travaux d'élaboration du plan directeur informatique qui sera présenté en 2017-2018.

/ Réalisation d'un nouveau système de billetterie (Citadel) afin de placer des demandes de services, ainsi qu'effectuer des demandes de services à la Direction des services technologiques et informatiques (DiSTI). Le système choisi est un logiciel à code ouvert.

Faits saillants selon le *Plan stratégique 2012-2017*

ORIENTATION 4

/ Modification de la structure organisationnelle de la DFCSAE, selon les industries desservies plutôt que selon la traditionnelle dichotomie Formation continue/Services aux entreprises. Des groupes de travail et des rencontres aux deux mois en présence de tous les employés de la direction favorisent le travail d'équipe et l'atteinte d'objectifs communs. Ce nouveau mode de fonctionnement met en action le personnel de soutien d'une manière novatrice et motivante. Tout ceci contribue à rendre le milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant.

/ Dévoilement du plan stratégique à la DFCSAE. Cet outil permettra d'orienter la prise de décision en favorisant un mode de gestion efficient, responsable et équitable. Il appuiera le recrutement et la rétention du personnel en présentant de manière efficace les enjeux, les défis et les objectifs particuliers de la direction.

/ Ajout d'une personne ressource et mise en place d'outils dédiés au suivi et au contrôle du budget de la DFCSAE. Ce nouveau rôle s'inscrit dans le cadre du projet d'ajustement des mécanismes pour améliorer et uniformiser les pratiques de la direction.

Renforcer les synergies à l'interne afin d'assurer une meilleure efficience de la diffusion de l'information et un partage plus efficace des responsabilités des membres du personnel

/ Tenue de quatre *Forums des coordonnateurs* portant sur la procédure de traitement des plaintes étudiantes, les rôles et responsabilités liés à la coordination, les suivis de la PIEA, et sur la question de l'autonomie professionnelle.

/ Rencontres systématiques entre les nouveaux professeurs et les conseillers pédagogiques afin d'établir une solide relation professionnelle et ainsi contribuer à leur insertion.

/ Caractérisation des déchets afin d'optimiser la gestion des matières résiduelles, dans une perspective d'amélioration continue entre la DAEC et la DRFM. Cette mesure encourage l'adoption de meilleures pratiques environnementales dans les aires communes du Cégep.

/ Ouverture d'un guichet *Finances* à l'ÉNA, en modulant les horaires de services au campus de Longueuil.

/ Réalisation d'un calendrier des évènements de l'ÉNA afin d'assurer une meilleure diffusion de l'information et une coordination optimale des activités.

Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

Faits saillants selon le *Plan stratégique 2012-2017*

ORIENTATION 5

Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep

Dans le bilan de mi-parcours du *Plan stratégique 2012-2017*, deux objectifs stratégiques de l'orientation 5 nécessitaient encore du travail. Il n'en restait plus qu'un à la fin de l'année 2015-2016, soit celui portant sur les partenariats stratégiques. Tous les autres objectifs stratégiques de l'orientation 5 étaient déjà en bonne voie d'être réalisés. Durant l'année scolaire 2016-2017, plusieurs actions dignes de mention ont été réalisées en vue de l'atteinte de l'ensemble des objectifs.

Légende
- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

Établir des partenariats stratégiques afin de mieux accomplir notre mission.

/ Réalisation d'une fiche d'avant-projet pour l'aménagement des cliniques du Cégep selon un concept novateur arrimant la santé, l'éducation et la communauté. Ce projet en développement, rendu possible grâce au soutien financier des Caisses Desjardins de Longueuil, serait réalisé en partenariat avec une université et le CISSS de la Montérégie-Est. Il prévoit la construction d'un nouveau pavillon au campus de Longueuil qui abriterait les locaux de cliniques-écoles dédiées aux activités d'enseignement, de stages et de services de santé offerts à la collectivité.

/ Signature d'une entente avec l'Université Concordia pour offrir des « *bootcamp* » aux étudiants en génie afin de parfaire leurs connaissances en aéronautique.

/ Utilisation du volet pédagogique de banc d'essai virtuel développé par le *Centre québécois de formation en aéronautique* (CQFA), pour appuyer la formation des pilotes d'avions et d'hélicoptères.

/ Rencontre avec l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG-UQAM) et l'École de technologie supérieure (ÉTS) afin de développer d'éventuels continuums de formation avec les programmes de Techniques administratives et de Prothèses dentaires.

/ Signature d'une entente avec un nouveau concessionnaire alimentaire, suite à la fin du contrat liant le Cégep au fournisseur précédent. Cette entente débutera à la rentrée 2017-2018

/ Développement d'un plan d'affaires afin d'optimiser la rentabilité des infrastructures du centre sportif et dynamiser son offre de services. Ces actions s'inscrivent dans la mission du Cégep en proposant des activités diversifiées et stimulantes, tant pour les étudiants, les employés que pour les membres de la communauté. Le centre sportif constitue un lieu de rassemblement important sur le plan social et sportif. Il est également un acteur clé dans la promotion des saines habitudes de vie.

/ Élaboration d'une nouvelle dynamique d'affaires de la DFCSAE dans les domaines de la gestion, de la santé, de l'aéronautique en fonction des demandes de l'industrie 4.0.

Renforcer la participation du Collège à des comités, des tables de concertation et des organismes locaux, régionaux et nationaux

/ Rédaction du mémoire des Écoles nationales.

/ Présence marquée du Cégep dans le domaine des technologies de l'information :
- Représentation au comité exécutif de l'Association des informaticiens des Collèges du Québec (AICQ).
- Représentation au comité exécutif du Comité sur les ressources informationnelles (CRI).
- Représentation au sous-comité du CRI en sécurité de l'information.

ORIENTATION 5

Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep (suite)

/ Participation à l'organisation du concours national de sécurité de l'information s'adressant aux cégeps publics du Québec. En collaboration avec l'AICQ et la Fédération des cégeps, un concours national a été lancé, invitant les étudiants à créer des affiches et des capsules sur ce thème. Les œuvres soumises au concours seront présentées lors de la *Semaine de la sécurité de l'information* du cégep Édouard-Montpetit qui aura lieu du 23 au 27 octobre 2017.

/ Participation active de la DFCSAE au chantier *Relève et main-d'oeuvre* d'Aéro Montréal et à la définition du plan d'action.

Poursuivre le développement de l'internationalisation de nos activités

/ Réalisation de plusieurs projets de coopération visant à partager l'expertise du Cégep auprès d'organisations qui en ont exprimé le besoin. Ces projets, subventionnés par *Affaires internationales Canada* auprès de partenaires de la Colombie, de la Bolivie, du Pérou, du Sénégal et du Mozambique, permettent de faire rayonner le Cégep et d'impliquer certains membres du personnel et des étudiants. En 2016-2017, plusieurs employés ont participé à des missions à l'étranger, accueilli des organisations partenaires au Cégep ou collaboré avec celles-ci par le biais de plateformes virtuelles. Ces organisations ont pu bénéficier de l'expertise du Cégep au niveau de la formation (disciplinaire et pédagogique), de l'amélioration des services aux étudiants ou de la gestion d'un établissement d'enseignement supérieur.

/ Maintien des collaborations avec des institutions européennes et développement de deux nouveaux partenariats avec le *Ludwig-Uhland gymnasium* (Stuttgart, Allemagne) et l'Université de Condorcet (Belgique). Deux ententes avec la Belgique ont été renouvelées (*Institut Paul-Lambin* et *Haute école Lucia-de-Brouckère*).

/ Développement d'une nouvelle façon d'offrir les services de la DFCSAE aux entreprises à l'étranger en assurant entre autres un suivi et un contrôle de la qualité par des audits annuels.

/ Post mortem des activités internationales en vue du *Bilan du Plan stratégique 2012-2017* afin d'assurer une meilleure documentation des enjeux du développement international dès l'automne 2017.

Favoriser les collaborations en recherche et le transfert d'expertise

/ Développement d'une nouvelle vitrine sur le site Web consacrée aux professeurs-chercheurs du Cégep.

/ Obtention d'une subvention en innovation sociale du *Conseil de recherche en Sciences humaines* (CRSH) par deux professeurs-chercheurs du Cégep :

- Mise sur pied du *Centre de recherche et d'expertise sur les intégrismes religieux et la radicalisation* (CEFIR). Hébergé et dirigé par le cégep Édouard-Montpetit, ce centre de recherche est né d'un partenariat entre le Cégep, ceux de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu et le Collège militaire royal de Saint-Jean.
- Création du *Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs* (GRAPPC) qui réunit des chercheurs du cégep Édouard-Montpetit, de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ainsi que du Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté du Collège de Rosemont. Ce projet vise à mettre en place des consultations par consensus informé dans le secteur minier au sein de municipalités du Québec.

/ Accompagnement des professeurs-chercheurs dans l'élaboration de demandes de subvention de recherche auprès :

- Du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) : sept projets acceptés sur neuf ;
- De la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI): une demande en attente de réponse ;
- Du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) : une demande refusée ;
- Du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) : un projet accepté sur trois ;
- Du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC): un projet accepté sur deux ;
- Du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS): une demande en attente de réponse.

Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

Autres faits saillants

Prix, distinctions et événements

ÉTUDIANTS

/ Grégoire Michetti, étudiant en Techniques de maintenance d'aéronefs à l'ÉNA, s'est mérité la médaille d'or aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies qui avaient lieu à Winnipeg du 31 mai au 3 juin 2017.

/ Katherine Sirois, finissante en Sciences de la nature, profil Sciences pures et appliquées, a reçu une bourse de 100 000 $ décernée par la Fondation Schulich. C'est la première fois que l'Université McGill choisit un candidat québécois afin de recevoir la prestigieuse bourse *Schulich Leader*.

PROFESSEURS

/ Josiane Raymond, professeure de soins infirmiers, a reçu le prix Margot Phaneuf, catégorie «Document», lors du 30e colloque annuel de l'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec.

/ Jane Petring, professeur d'anglais langue seconde, et Louis Guimont, coordonnateur du Département de préenvol, ont reçu des mentions d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC).

/ Mathieu Blais, professeur de littérature et de français, a reçu la bourse «Résidence de création» offerte par le Conseil des arts de Longueuil, le Service des bibliothèques de la Ville de Longueuil et la librairie Alire. Mathieu Blais est le premier récipiendaire masculin à bénéficier de cette résidence d'écriture qui existe depuis cinq ans.

/ Dany Charrette, professeur de préenvol, et Daniel Trudeau, technicien en maintenance d'aéronefs, ont remporté la 2e place de la finale nationale du concours scientifique « Science, on tourne!» qui a eu lieu au Cégep Garneau, à Québec, le 5 mai 2017.

MEMBRES DU PERSONNEL

/ Alain Legault, directeur des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales du Cégep, a été nommé Secrétaire-Trésorier du Conseil d'administration de l'*International Association of business communicators*.

/ Louis-Marie Dussault, directeur adjoint à la Direction des études de l'ÉNA, a été nommé président du regroupement des Écoles nationales du Québec.

/ Vingt-huit employés ont été félicités pour leurs livres, essais, articles de revue, romans, poésie, manuels, ouvrages de référence, rapport de recherche, blogue, Webzine et livre virtuel à l'occasion de la 10e édition de l'Hommage aux auteurs du Cégep.

LE CÉGEP

/ Le Cégep a remporté le prix des Mérites du français 2017, dans la catégorie « Organisation d'au moins 100 employés, volet promotion de la langue française », décerné par l'Office québécois de la langue française. Édouard s'illustre ainsi parmi les organismes publics au Québec qui accordent une place de choix au français dans leur milieu.

/ Le Cégep a remporté la deuxième édition des Jeux collégiaux du commerce qui s'est tenu dans ses murs les 10 et 11 mars 2017. L'événement réunissait 21 équipes provenant de 12 cégeps de la province.

/ Le Centre d'expertise et de formation sur les intégrismes religieux et la radicalisation (CEFIR) du Cégep était partenaire du Colloque international « Les racines religieuses de la radicalisation : fait ou fiction? Autopsie interdisciplinaire des phénomènes de radicalisation menant ou non à la violence », orchestré par le Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS). Par cette association, le CEFIR est devenu le présentateur officiel du précolloque qui a eu lieu le 3 mai 2017 au Cégep.

ÉQUIPES DES LYNX

/ L'ancien joueur des Panthers de la Caroline, David Foucault, a remis officiellement au Cégep le ballon d'or du *programme Super Bowl High School Honor Roll* lors du banquet annuel de l'équipe de football des Lynx. Ce prix a été offert par la *National Football League* (NFL) dans le cadre des célébrations nationales du 50e *Super Bowl* aux écoles et aux communautés qui ont contribué à l'histoire du *Super Bowl* ainsi qu'à faire connaître le football.

/ L'équipe de volleyball division 1 des Lynx a obtenu une première place lors du championnat provincial. La formation a ainsi pu accéder au championnat canadien qui s'est tenu en Colombie-Britannique.

/ Les équipes féminine et masculine de soccer du Cégep ont accédé au championnat provincial du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). À la suite de performances enlevantes, elles ont terminé respectivement en 4e et 2e positions au classement provincial de la division 2.

/ L'équipe de cheerleading des Lynx du Cégep a terminé sa saison en beauté avec une 2e place au championnat provincial et une 1e place à la compétition nationale *Canadian Cheer Evolution*.

Soutien à la réussite scolaire des étudiants ayant des besoins particuliers et des étudiants en situation de handicap

Le cégep d'Édouard-Montpetit déploie de nombreux efforts pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire des étudiants en situation de handicap et des étudiants aux besoins particuliers. Voici un tableau synthèse des activités associées à l'annexe S024.

ANNEXES S024	MONTANT ALLOUÉ	COMMENTAIRES
Accroître la réussite scolaire des étudiants ayant des besoins particuliers	94 175$	Dédié à l'embauche de personnel pour soutenir la réussite des étudiants ayant des besoins particuliers et répondre aux priorités ministérielles. Sommes reçues en cours d'année. Ajouts adoptés au plan des effectifs 2017-2018.
Organisation et offre de services aux personnes en situation de handicap	648 151$	Dédié à l'organisation d'un centre de services adaptés qui met en place des plans de services individualisés pour plus de 650 étudiants par session, incluant l'accès à une aide technologique ainsi que l'organisation de la passation de plus de 3000 examens incluant des mesures d'accommodement.
Soutien à la réussite scolaire des étudiants ayant des besoins particuliers et des étudiants en situation de handicap (libération d'enseignants)	418 708$	Dédié à la libération d'enseignants pour mener des projets destinés aux étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers. Vingt-huit projets impliquant trente-cinq professeurs ont été réalisés à l'hiver 2017. Les projets ont permis d'identifier les défis pédagogiques liés à l'intégration et de développer des outils dédiés à l'enseignement et aux stages.
Programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial	13 775$	Plusieurs activités et initiatives ont été réalisées en lien avec trois volets du programme, soit : l'adaptation de contenus, le soutien à l'intégration et la sensibilisation du milieu. Une semaine thématique sur les autochtones a entre autres été organisée par la Boussole interculturelle et certains départements.
Programme Soutien à l'intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle au collégial	13 250 $	Plusieurs activités ont été réalisées dans les quatre volets du programme, soit la sensibilisation interculturelle, le soutien à la réussite, la formation interculturelle ainsi que la prévention de la radicalisation et de la xénophobie. Des formations ont été entre autres données par les intervenants de la Boussole interculturelle aux enseignants et aux étudiants impliqués dans des projets de mobilité étudiante.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

Conformément à la directive émise par le Secrétariat du Conseil du trésor le 16 février 2015, le Cégep déclare avoir conclu vingt-quatre contrats de service de plus de 25 000$ durant la période se situant entre juillet 2016 et juin 2017 totalisant 1 404 148.72$ et incluant quatre contrats conclus avec des personnes physiques pour une valeur de 162 360.00$.

Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2017

FONDS DE FONCTIONNEMENT

		2017 $	2016 $
REVENUS			
Enseignement régulier		70 631 770	70 122 455
Formation continue		9 004 749	6 196 349
Services auxiliaires		6 091 796	5 839 111
	Total	**85 728 315**	**82 157 915**
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux - Enseignants		48 724 272	46 321 205
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels		22 714 677	21 955 106
Autres charges		13 014 965	13 488 317
	Total	**84 453 914**	**81 764 628**
Excédent des revenus sur les charges		**1 274 401**	**393 287**
ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS			
Solde de fonds au début de l'exercice		958 976	1 385 313
Excédent des revenus (charges)		1 274 401	393 287
Virements au fonds des immobilisations Remboursements d'emprunts autofinancés		59 667	57 533
Acquisitions d'immobilisations		229 391	69 381
Autres		692 710	692 710
	Total	**981 768**	**819 624**
Solde de fonds à la fin de l'exercice		**1 251 609**	**958 976**
Solde de fonds affecté à des projets		594 660	612 743
Solde de fonds non affecté à des projets		656 949	346 233

Population étudiante

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR PROGRAMME - ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Inscriptions à l'automne 2016

Tremplin DEC (campus de Longueuil : 336; ÉNA : 47)	383
Secteur préuniversitaire	
Sciences de la nature	1214
Sciences humaines	2006
Arts, lettres et communication	344
Arts visuels	96
Sous-total	3660
Secteur technique	
Prothèses dentaires	86
Denturologie	94
Hygiène dentaire	158
Radiodiagnostic	76
Orthèses visuelles	140
- Cheminement en Optique - Optométrie	31
Soins infirmiers	384
Technologie de l'électronique - télécommunications	67
Génie aérospatial	180
- Cheminement DEC-BAC en Génie aérospatial	138
Maintenance d'aéronefs	357
Aircraft Maintenance	64
Avionique	137
- DEC-BAC en Techniques d'avionique	6
Éducation à l'enfance	106
- DEC-BAC intégré en Éducation préscolaire et enseignement du primaire	122
Comptabilité et gestion	95
- DEC-BAC intégré en Sciences comptables	96
Gestion de commerces	244
- DEC-BAC intégré en Marketing	125
Informatique de gestion	170
Gestion de réseaux informatiques	89
Intégration multimédia	300
Sous-total	3265
Total	**7308**

Des 7308 étudiants inscrits dans des programmes de l'enseignement régulier, on constate que :
- 929 étudiants fréquentaient l'École nationale d'aérotechnique;
- 6379 étaient inscrits à l'un des programmes offerts au campus de Longueuil.

EFFECTIF ÉTUDIANT À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER à l'automne 2016

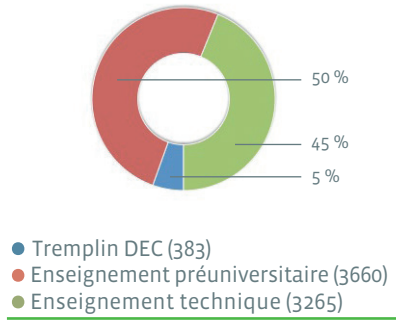

Total : 7308

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SEXE à l'automne 2016

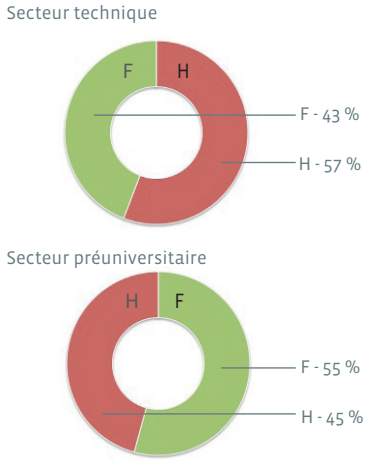

EFFECTIF ÉTUDIANT à la Formation continue et aux Services aux entreprises

NOMBRE D'ÉTUDIANTS 2016-2017	CEM	ÉNA	TOTAL
FORMATION CONTINUE			
Temps partiel	944	49	993
Temps complet	468	69	537
Reconnaissance des acquis et des compétences	110	0	110
Total	**1522**	**118**	**1640**
FORMATION SUR MESURE			
Temps partiel	1733	4819	6552
Temps complet	236	110	346
Total	**1969**	**4929**	**6898**
GRAND TOTAL	**3491**	**5047**	**8538**
NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX COURS			
FORMATION CONTINUE			
Temps partiel	1730	64	1794
Temps complet	3132	565	3697
Reconnaissance des acquis et des compétences	592	0	592
Total	**5454**	**629**	**6083**
FORMATION SUR MESURE			
Temps partiel	1733*	4819*	6552
Temps complet	236*	667	903
Total	**1969**	**5486**	**7455**
GRAND TOTAL	**7423**	**6115**	**13538**

* Chaque étudiant est inscrit à un cours.

NOMBRE DE DIPLÔMES DÉCERNÉS
(entre le 1er juillet 2016 et le 30 juin 2017)

ENSEIGNEMENT RÉGULIER - DEC

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE	
Sciences de la nature	348
Sciences humaines	476
Arts, lettres et communication	73
Arts visuels	19
DEC sans mention	17
SOUS-TOTAL	933
SECTEUR TECHNIQUE	
Prothèses dentaires	22
Denturologie	19
Hygiène dentaire	46
Technologie de radiodiagnostic	21
Orthèses visuelles	39
Soins infirmiers	79
Technologie de l'électronique - Télécommunications	19
Éducation à l'enfance	46
Comptabilité et gestion	47
Gestion de commerces	48
Microédition et hypermédia	1
Informatique - Informatique de gestion	24
- Gestion de réseaux informatiques	18
Intégration multimédia	45
Génie aérospatial	64
Maintenance d'aéronefs	81
Avionique	20
Aircraft Maintenance	11
SOUS-TOTAL	650
SECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE	
AEC	195
TOTAL	1778

RENDEMENT SCOLAIRE À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

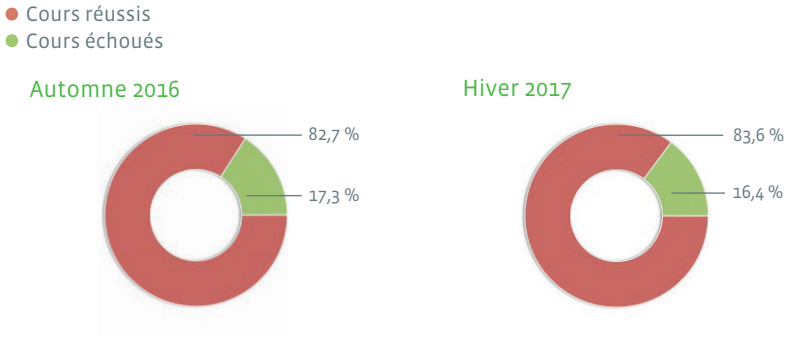

Centre sportif

FRÉQUENTATION 2016-2017

		NOMBRE D'ENTRÉES
Étudiants du Cégep		303 500
Élèves de l'École secondaire Jacques-Rousseau		162 500
Grand public		695 000
– activités dirigées	194 000	
– activités libres	334 500	
– locations	166 500	
CorporAction		137 000
Grand total		1 298 000

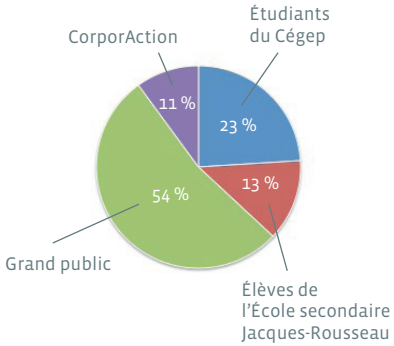

Ressources humaines

MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER

Personnel d'encadrement (hors-cadres, cadres, gérants)	45
Personnel enseignant à temps complet*	453
Personnel professionnel	49
Personnel de soutien	219
Total	766

* Enseignants permanents et non permanents détenant des postes.
(Portrait au 30 avril 2017)

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

	Hommes	Femmes
Personnel d'encadrement	19	26
Personnel enseignant	295	324
Personnel professionnel	11	38
Personnel de soutien	80	139

EFFECTIF ENSEIGNANT À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Enseignants permanents	442
Enseignants non permanents à temps complet	
- détenant un poste	11
- ne détenant pas de poste	104
Enseignants à temps partiel	62
Chargés de cours	1
Total	620

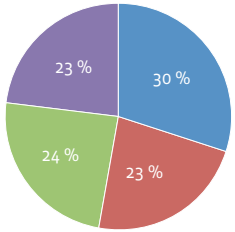

SCOLARITÉ DES ENSEIGNANTS (Portrait au 30 avril 2017).

Parmi les enseignants
à l'enseignement régulier,

30 % comptent 19 ans ou plus de scolarité
23 % ont 18 années de scolarité
24 % en ont 17
23 % 16 ans ou moins.
Douze (10 %) détiennent un doctorat.

CHARGÉS DE COURS À LA FORMATION CONTINUE

	CEM	ÉNA	TOTAL
Général et professionnel	104	39	143
Formation sur mesure	40	61	101
Total	144	100	244

CONSEIL D'ADMINISTRATION au 30 juin 2017

Paul St-Onge, président

Membres nommés par le ministre

SECTEUR SOCIOÉCONOMIQUE
siège vacant
Paul St-Onge

SECTEUR DES ENTREPRISES
Éric Trudeau
Kevin P. Smith

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Linda Dorval

SECTEUR DES COMMISSIONS SCOLAIRES
Margot Pfeiffer Pagé

Membres nommés par le Cégep

DIPLÔMÉS

SECTEUR TECHNIQUE
Daniel Blais
Mélanie Gauthier

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE
Patrick Monarque

PARENTS
Mimose Constant
Agnès Florette Noubicier

Membres nommés par leurs pairs

PERSONNEL ENSEIGNANT
Charles Fortin,
Département de biologie
Hélène St-Jean,
Département de géologie et physique

PERSONNEL PROFESSIONNEL
Pierre Chassé, conseiller en information scolaire et professionnelle

PERSONNEL DE SOUTIEN
Daniel Trudeau,
technicien breveté de l'entretien aéronautique

ÉTUDIANTS

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE
Yaël Cormier

SECTEUR TECHNIQUE
Xavier Héroux (campus Longueuil)
Fatine Boumeftah (ÉNA)

MEMBRES D'OFFICE
Sylvain Lambert, directeur général et président du Comité directeur
Josée Mercier, directrice des études

SECRÉTAIRE DU CONSEIL
siège vacant

COMITÉ DIRECTEUR

Sylvain Lambert, président
Mimose Constant
Charles Fortin
Josée Mercier
Éric Trudeau
Paul St-Onge

COMITÉ DE DIRECTION

Sylvain Lambert,
directeur général

Aude Clotteau,
directrice de la formation continue et des services aux entreprises

René Corriveau,
directeur des ressources humaines

Christine Dufour,
directrice des systèmes et technologies de l'information

Élisabeth Fournier,
directrice des ressources financières et matérielles

Alain Legault,
directeur des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales

Josée Mercier,
directrice des études

Jasmin Roy,
directeur des affaires étudiantes et communautaires

COMMISSION DES ÉTUDES

Josée Mercier, présidente
Étienne Marcotte, secrétaire

DIRECTION DES ÉTUDES
Rachel Belzile
Luce Bourdon
Louis-Marie Dussault
Lise Maisonneuve

PERSONNEL PROFESSIONNEL NON ENSEIGNANT
Renée Asselin
Diane Gravel

PERSONNEL DE SOUTIEN
Brigitte Pelletier

ÉTUDIANTS
Xavier Héroux
Alexandre Gilbert
Alexanne Léveillé

PROFESSEURS
Hugues Gilbert
Valérie Blanc
Pierre Rannou
Vanessa Blais
Monique Delisle
Jean Labbé
Serge Fournier
Serge Rancourt
Isabelle Grossenbacher
Étienne Marcotte
Robert Saletti
Guylaine Fontaine

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Aucune situation d'irrégularité n'a été portée à l'attention du Conseil d'administration du Cégep au cours de l'année 2016-2017. La version intégrale du *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs* du cégep Édouard-Montpetit est disponible en Annexe (page 22) ainsi que dans le site du Cégep à cegepmontpetit.ca, sous À propos du CÉGEP (Publications).

CÉGEP
ÉDOUARD
MONTPETIT

Campus de Longueuil
945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec)
J4H 3M6

Tél. : 450 679-2631
Téléc. : 450 679-5570

École nationale d'aérotechnique
5555, place de la Savane
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 8Y9

Tél. : 450 678-3561
Téléc. : 450 678-3240

Centre sportif
260, rue De Gentilly Est
Longueuil (Québec)
J4H 4A4

Tél. : 450 651-4720
Téléc. : 450 651-0696

Fondation
945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec)
J4H 3M6

Tél. : 450 646-4622
Téléc. : 450 646-2374

Centre technologique en aérospatiale
5555, place de la Savane
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 8Y9

Tél. : 450 678-2001
Téléc. : 450 678-1702

cegepmontpetit.ca

Produit par la Direction des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales, en collaboration avec la Direction générale.
OCTOBRE 2017

Annexe

RÈGLEMENT
NO. 15

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Adopté par le Conseil le 25 novembre 1997 En vigueur le 1er janvier 1998

RÈGLEMENT NUMÉRO 15

- Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Adoption

Numéro	**Date**	**En vigueur**
97-CA-R03	25 novembre 1997	1er janvier 1998

Amendement

Numéro	**Article**	**Date**	**En vigueur**

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE 1

2. DÉFINITIONS 1

3. OBJET 1

4. CHAMP D'APPLICATION 2

5 DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS 2

6. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS 2

6.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions : 2

6.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit : 2

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS 4

8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS 4

8.1 Objet 4

8.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs 4

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel 4

8.4 Déclaration d'intérêts 5

8.5 Interdictions 5

8.6 Rôle du président 5

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE 6

10. CONSEIL DE DISCIPLINE 6

11 COMITÉ DIRECTEUR 6

12 ENTRÉE EN VIGUEUR 7

RÈGLEMENT 15

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

1. PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

2. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

2.1 administrateur : membre du Conseil d'administration du Collège;

2.2 administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pair à titre d'administrateur;

2.3 Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;

2.4 Collège : le collège Édouard-Montpetit;

2.5 intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

3. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

3.1 d'assurer la confiance du public dans l'intégrité et l'impartialité du Conseil d'administration du Collège, et

3.2 de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

4. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujetti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujettie aux règles prévues à l'article 6.2 du Code.

5. DEVOIR GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité.

6. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

6.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

6.1.1 respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;

6.1.2 agir dans le seul intérêt du Collège;

6.1.3 agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;

6.1.4 ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;

6.1.5 ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;

6.1.6 ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;

6.1.7 ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;

6.1.8 n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage.

6.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit :

6.2.1 se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;

6.2.2 ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses reliées à sa charge.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

8.1 OBJET

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujetti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

8.2.1 la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt personnel dans une délibération du Conseil d'administration;

8.2.2 la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage.

8.3 SITUATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL

Outre les règles établies à l'article 8.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du Conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par les administrateurs.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 INTERDICTIONS

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au Conseil d'administration a l'obligation, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, de ne pas participer activement aux délibérations, de s'abstenir de voter et, s'il est personnellement mis en cause, de se retirer de la salle.

8.6 RÔLE DU PRÉSIDENT

8.6.1 Le président du Conseil est responsable du bon déroulement des réunions du Conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du Conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du Conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de délibérer et de voter ou pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil. Tout membre peut appeler de cette décision devant l'assemblée, laquelle se prononce après avoir obtenu les renseignements pertinents, mais sans discussion.

8.6.2 Lorsque le président est lui-même en situation de conflit d'intérêt à l'égard d'une question, il cède son rôle au vice-président du Conseil pour la durée des discussions entourant cette question.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du Conseil ou toute autre personne nommée par le Conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

9.1 d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;

9.2 de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;

9.3 de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration;

9.4 de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

10.1 Le conseiller en déontologie saisit le Conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

10.2 Le Conseil d'administration ou le comité constitué par le Conseil à cette fin, siège comme Conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

10.3 Le Conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

10.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du Conseil d'administration.

10.5 Le Conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. COMITÉ DIRECTEUR

Les règles énoncées dans le présent Code s'appliquent aux membres et aux séances du Comité directeur.

12. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code entre en vigueur le 1er janvier 1998.